African Seed Trade Association

Vol 108, octobre 2026

AFSTA E-REVIEW

Bulletin d'information électronique de l'Association africaine du commerce des semences | www.afsta.org

AfSTA CONGRESS 2027
16TH - 18TH MARCH 2027, NAIROBI-KENYA

Dates clés du congrès :

Pré-congrès - 15 mars 2027
Congrès - 16th - 18 mars 2027
Après le congrès - 19 mars 2027

NAIROBI, KENYA

Inscrivez-vous au congrès de l'AfSTA

cliquez ici:
https://afstacongress.com

Ouverture des inscriptions pour le congrès de l'AfSTA 2027

L'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) a le plaisir d'annoncer que les inscriptions sont désormais ouvertes pour le Congrès AfSTA 2027, qui se tiendra du 16 au 18 mars 2027 à Nairobi, au Kenya. Cet événement réunira des acteurs de l'ensemble du secteur africain des semences et au-delà afin d'échanger des connaissances, d'explorer des opportunités commerciales et de renforcer les partenariats.

Avec pour objectif principal de faire progresser le secteur africain des semences, le congrès, organisé en collaboration avec l'Association kenyane du commerce des semences (STAK), offrira une plateforme aux entreprises semencières, aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux partenaires de développement, aux autorités de régulation et aux autres acteurs du secteur pour débattre des enjeux qui façonneront l'avenir du secteur africain des semences.

Les délégués sont encouragés à s'inscrire rapidement afin de garantir leur participation, alors que les préparatifs du congrès s'accélèrent. Une inscription précoce permet également de planifier et de tirer le meilleur parti des opportunités commerciales, de formation et de réseautage proposées tout au long de l'événement.

Des occasions de nouer des contacts, d'exposer et de faire des affaires

Le congrès de l'AfSTA 2027 rassemble les principales entreprises du secteur des semences, offrant ainsi une plateforme précieuse pour promouvoir les activités commerciales, présenter des produits innovants et se tenir informé des principales évolutions du secteur et des mesures gouvernementales.

Le congrès offrira aux organisations et aux particuliers toute une série d'opportunités pour renforcer leur présence dans le secteur africain des semences.

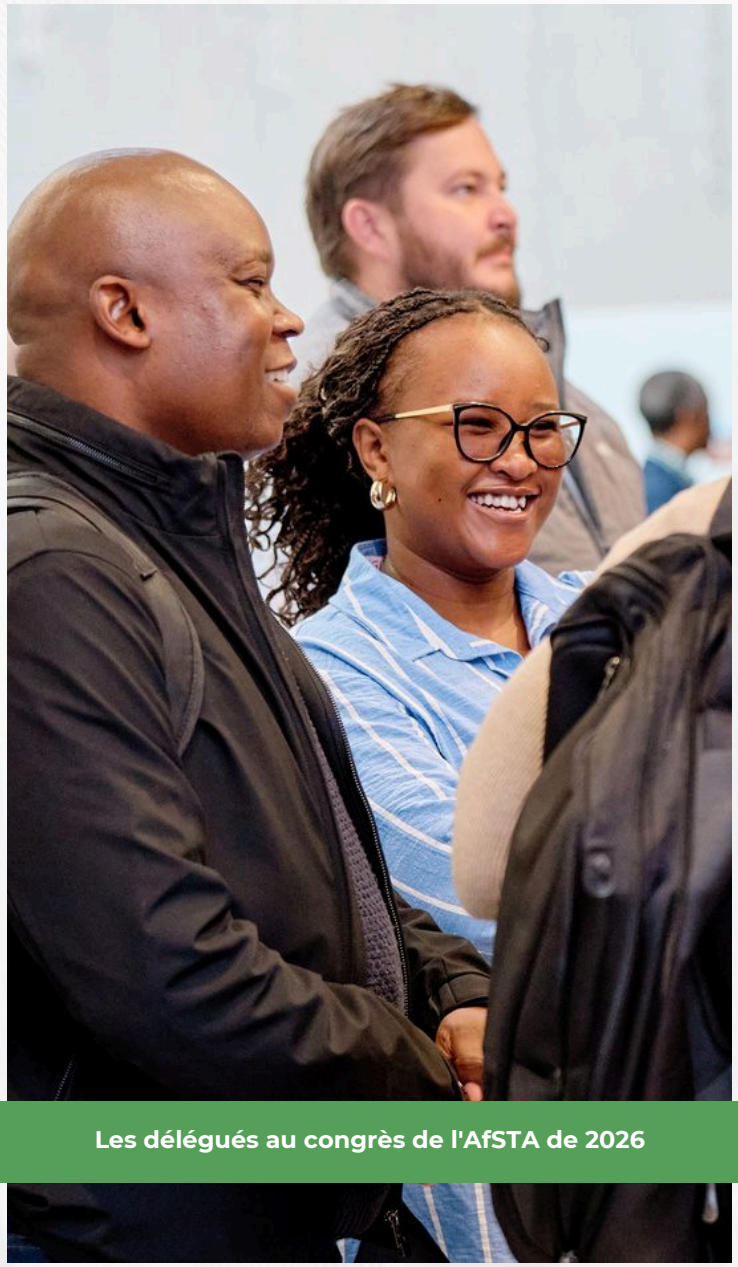
Parmi celles-ci figurent des stands d'exposition, des tables de négociation, des salles de réunion et des événements parallèles spéciaux, offrant ainsi des espaces pour présenter des produits et des services, entrer en contact avec des partenaires commerciaux potentiels, organiser des réunions bilatérales et nouer des relations professionnelles durables.



Dans ce numéro :

- **Ouverture des inscriptions au congrès 2027 de l'AfSTA (p. 1-2)**
- **Appel à inscription au congrès de l'AfSTA (p. 3)**
- **Réunion du conseil d'administration de l'AfSTA à Nairobi (p. 5)**
- **L'AfSTA et l'ICIPE explorent un partenariat stratégique (p. 6)**
- **POINT SUR LA SITUATION : Comité technique et partenariats de l'AfSTA (p. 7)**
- **Droits des agriculteurs, propriété intellectuelle (PI) et ressources génétiques : principaux enseignements des réunions annuelles de l'ISF (p. 12)**
- **Pleins feux sur un membre de l'AfSTA : actualités des NSTA (p. 15-18)**

Pourquoi participer au congrès de l'AfSTA de 2027 ?



Les délégués au congrès de l'AfSTA de 2026

1. **Opportunités de réseautage et de collaboration**

Le congrès réunira des professionnels, des décideurs politiques et des chercheurs du secteur mondial des semences, favorisant ainsi la création de liens précieux susceptibles de déboucher sur des collaborations et des partenariats. Des tables de négociation sont également mises à disposition pour faciliter ces collaborations.

2. **Partage d'informations et de connaissances**

Les délégués auront accès à des tables rondes et à des présentations animées par des experts sur les dernières tendances mondiales du secteur des semences, ce qui leur permettra d'approfondir leur compréhension du secteur et d'améliorer leurs activités.

3. **Opportunités de marketing et de commerce**

Les entreprises semencières auront l'occasion de promouvoir leur marque, de mener des études de marché et de présenter leurs produits et services à des partenaires commerciaux et aux consommateurs.

4. **Mise en avant des technologies et des innovations**

Le congrès accueille des exposants qui présentent de nouvelles technologies, de nouveaux produits et services, et permettent aux participants de découvrir en avant-première les avancées susceptibles d'améliorer leurs activités.

5. **Défense des intérêts et représentation**

Cet événement sert de plateforme à l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) et à l'industrie mondiale pour se tenir informés des enjeux du secteur et faire valoir les intérêts du secteur privé afin que sa voix soit entendue dans les débats politiques.

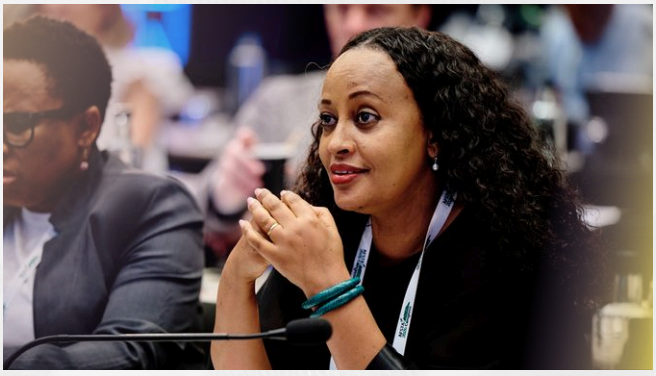
6. **Visibilité médiatique**

L'AfSTA mettra en place un espace dédié aux médias où les entreprises semencières auront l'occasion de donner des interviews et de présenter leurs produits, ce qui leur permettra de bénéficier d'une visibilité sur leurs produits et leurs activités.

7. **Découverte de la culture du pays hôte**

Au-delà des discussions professionnelles sur les questions liées aux semences, Nairobi offre une expérience de safari passionnante, de magnifiques sites touristiques, une culture riche et une réputation d'attractions de classe mondiale, ce qui en fait une destination incontournable.









afstacongress.com

Appel à inscription au congrès

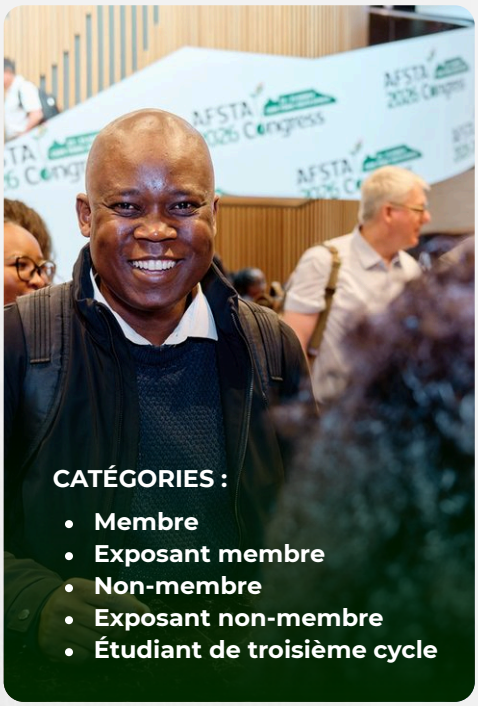
Rejoignez les leaders du secteur des semences, les décideurs politiques, les chercheurs et les parties prenantes de toute l'Afrique et d'ailleurs à l'occasion du congrès de l'AfSTA 2027.

Les inscriptions au Congrès AfSTA 2027 sont ouvertes aux membres, aux non-membres, aux exposants et aux étudiants de troisième cycle. Si vous vous inscrivez au nom d'une entreprise semencière membre de l'AfSTA ou d'une association nationale du commerce des semences (NSTA), vous pouvez demander l'autorisation de votre membre avant de procéder à l'inscription.

Veuillez vous assurer que toutes les informations saisies lors de l'inscription sont exactes, en particulier votre nom complet, les détails de votre passeport, votre nationalité et les informations relatives à votre organisation.

https://afstacongress.com

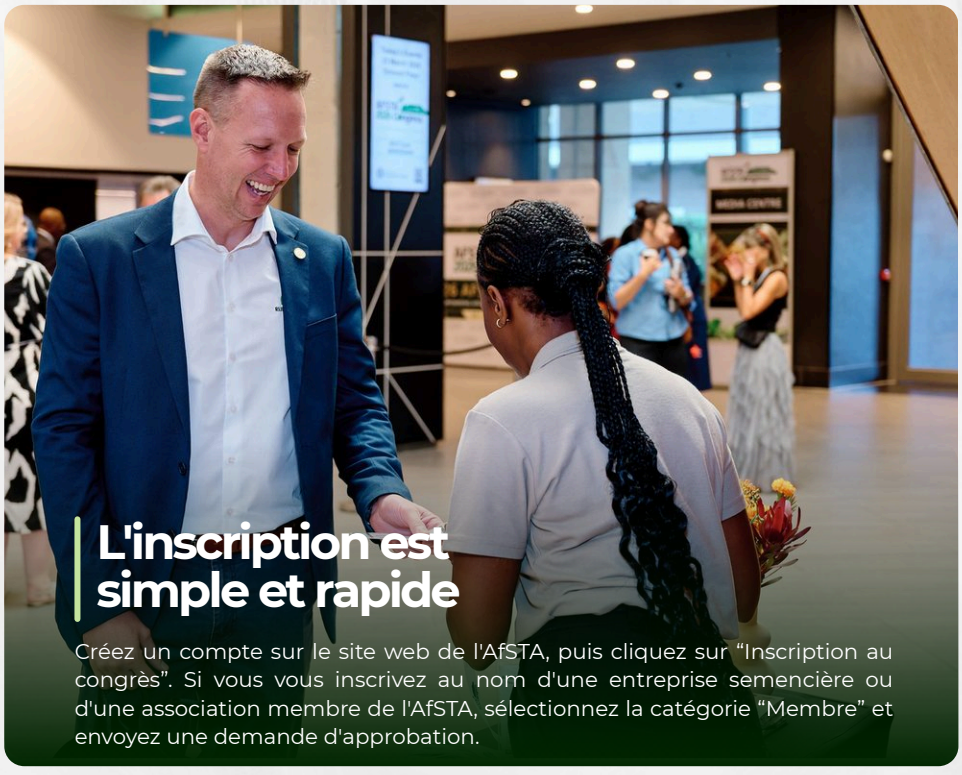
Scan *to register*



CATÉGORIES :

- **Membre**
- **Exposant membre**
- **Non-membre**
- **Exposant non-membre**
- **Étudiant de troisième cycle**

Êtes-vous membre de l'AfSTA ?



L'inscription est simple et rapide

Créez un compte sur le site web de l'AfSTA, puis cliquez sur "Inscription au congrès". Si vous vous inscrivez au nom d'une entreprise semencière ou d'une association membre de l'AfSTA, sélectionnez la catégorie "Membre" et envoyez une demande d'approbation.

PROFIL DU CONGRÈS

À quoi s'attendre lors du congrès de 2027

Édition spéciale du congrès de l'AfSTA
27th

Lieu
Nairobi, Kenya

Nombre prévu de délégués
700

Couverture
Au niveau local, régional et international

African Seed Trade Association

AfSTA Congress 2027



Appel à parrainage

Devenez partenaire de l'AFSTA et positionnez votre marque à l'avant-garde du secteur des semences en Afrique. Le Congrès de l'AFSTA 2027 offre une visibilité exceptionnelle ainsi que des opportunités de réseautage et de collaboration.

Contactez-nous à l'adresse afsta@afsta.org pour découvrir des formules de partenariat sur mesure, en adéquation avec les objectifs de votre organisation.

LIEN VERS LA BROCHURE:

https://afstacongress.com/wp-content/uploads/2026/09/AfSTA-2027-Congress-Sponsorship-Brochure.pdf

Scan *for Brochure*

www.afsta.org afsta@afsta.org 020-24290017

Le conseil d'administration de l'AfSTA se réunit à Nairobi pour examiner ses priorités stratégiques

OCTOBRE 2026: Nairobi, Kenya

Le conseil d'administration de l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) s'est réuni en présentiel à Nairobi, au Kenya, afin de débattre de questions stratégiques clés, d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des priorités de l'Association et de définir les orientations stratégiques pour la poursuite de son action en faveur du développement du secteur des semences en Afrique.

Présidée par le président de l'AfSTA, M. Clive Mugadza, cette réunion a permis aux membres du conseil d'administration de passer en revue les initiatives en cours, de discuter des nouvelles priorités et de s'accorder sur les mesures qui renforceront le rôle de l'Association dans la représentation et le soutien du secteur africain des semences.

L'un des principaux thèmes des discussions a été le Congrès de l'AfSTA de 2027, qui se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 16 au 18 mars 2027, et réunira des parties prenantes venues de toute l'Afrique et d'ailleurs. Le Conseil d'administration a été informé de l'état d'avancement des préparatifs, de la planification et des principales activités en cours, tout en examinant les prochaines étapes nécessaires pour garantir le succès et l'impact de ce congrès.

Ce congrès, organisé conjointement par l'AfSTA et l'Association kenyane du commerce des semences (STAK), offrira aux acteurs du secteur des semences, aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux partenaires de développement et aux autres parties prenantes une tribune pour échanger des connaissances, explorer des opportunités commerciales, renforcer les partenariats et débattre des enjeux qui façonneront l'avenir du secteur africain des semences.

Au-delà des préparatifs du congrès, les délibérations du Conseil d'administration soulignent l'importance d'un leadership stratégique, d'une gouvernance efficace et de l'implication des membres pour faire avancer la mission de l'AfSTA.

Une collaboration continue entre les membres, les associations nationales du commerce des semences (NSTA) et les partenaires stratégiques reste essentielle pour relever les défis du secteur, faciliter le commerce régional et international des semences et renforcer les systèmes semenciers africains.



Réunion du conseil d'administration de l'AfSTA à Nairobi (octobre 2026)



M. Clive Mugadza, président du conseil d'administration de l'AfSTA

Grâce à son action continue et au leadership de son conseil d'administration, l'AfSTA reste déterminée à favoriser le développement d'une industrie africaine des semences compétitive, résiliente et durable, qui contribue à la productivité agricole, à la sécurité alimentaire et au développement économique sur l'ensemble du continent.



Membres du conseil d'administration de l'AfSTA (Mohamed Saidi et Nathalie Issorat)

L'ICIPE et l'AfSTA étudient les possibilités de collaboration pour renforcer les systèmes semenciers



VISITE DE COURTOISIE DU SECRÉTARIAT DE L'AfSTA À L'ICIPE

Le Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE) a accueilli une délégation de l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) afin d'étudier les possibilités de collaboration visant à renforcer les systèmes semenciers et à accélérer l'adoption d'innovations agricoles durables à travers l'Afrique.

Les discussions ont porté principalement sur la disponibilité et la production commerciale de graines de Brachiaria et de Desmodium, deux cultures compagnes importantes utilisées dans la technologie phare « Push-Pull » de l'ICIPE pour lutter contre les foreurs de tiges des céréales et la chenille légionnaire d'automne.

Au-delà de leur rôle dans la lutte intégrée contre les ravageurs, le Brachiaria et le Desmodium apportent des avantages supplémentaires aux systèmes agricoles. Ils fournissent un fourrage de haute qualité pour le bétail, contribuent à améliorer la santé des sols, renforcent leur fertilité grâce à la fixation de l'azote par le Desmodium, et aident à préserver l'humidité du sol et à réduire l'érosion grâce à une couverture végétale accrue. Leur intégration dans les systèmes agricoles offre donc des opportunités d'améliorer la productivité agricole tout en favorisant une gestion durable des terres.

Cependant, la disponibilité locale limitée des semences de Brachiaria et de Desmodium au Kenya, associée à la dépendance vis-à-vis des importations, constitue un défi majeur en matière d'approvisionnement qui pourrait freiner l'adoption à plus grande échelle de la technologie "Push-Pull".

Pour combler cette lacune, il est nécessaire de renforcer les liens entre les instituts de recherche agricole et le secteur commercial des semences afin de mettre en place des chaînes d'approvisionnement locales fiables et durables.

Les discussions entre l'ICIPE et l'AfSTA ont permis d'explorer les possibilités de mettre l'ICIPE en relation avec des partenaires potentiels du secteur des semences, susceptibles de soutenir la multiplication des semences, la production commerciale locale et le développement des marchés. De tels partenariats contribueraient à renforcer la disponibilité de semences de qualité et à créer des opportunités de participation du secteur privé afin de faire bénéficier les agriculteurs des innovations agricoles.

Le CIPE a également mis en avant son travail de sélection de variétés de Desmodium provenant de toute l'Afrique, qui a permis d'identifier des variétés prometteuses susceptibles de s'adapter à différentes conditions locales. Ces variétés offrent de nouvelles opportunités de collaboration avec des entreprises semencières intéressées par la multiplication et la commercialisation des semences, ainsi que par l'élargissement de l'accès à du matériel végétal amélioré.

Cet engagement témoigne de l'importance de la collaboration entre les instituts de recherche et le secteur privé des semences pour transformer la recherche agricole en solutions commercialement viables.

Grâce à cet engagement, l'AfSTA continue de renforcer son rôle de relais entre ses membres, les instituts de recherche et les partenaires stratégiques, créant ainsi des opportunités de collaboration, d'investissement et d'innovation dans l'ensemble du secteur africain des semences.



Le secrétaire général de l'AfSTA, le Dr Yacouba Diallo, et le directeur général de l'ICIPE, le Dr Abdou Tenkouano

Par Lindah Mbaisi, responsable de la communication de l'AfSTA

MISE À JOUR : Activités et partenariats des comités techniques de l'AfSTA

Par Kennedy Mangwana, responsable technique - AfSTA



En 2026, l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) a de plus en plus axé sa fonction technique sur un principe simple : l'engagement doit déboucher sur la mise en œuvre. Les webinaires, les comités, la représentation internationale et les partenariats s'inscrivent ainsi dans un processus allant des données factuelles à l'action, qui transforme les expériences quotidiennes des entreprises semencières et des associations nationales du commerce des semences (NSTA) en résultats concrets pour le secteur.

Les comités techniques de l'AfSTA ont joué un rôle central dans cette transition. Les travaux menés dans les domaines des droits de propriété intellectuelle et de la protection des variétés végétales (DPI/PV), des questions phytosanitaires, de l'innovation en matière de sélection végétale (PBI) et de la biotechnologie ont mis de plus en plus l'accent sur des priorités claires, des résultats fondés sur des données factuelles et un suivi responsable.

La formation sur la protection des obtentions végétales (PVP) organisée **en juillet 2026** a permis de mieux comprendre les droits des obtenteurs et les mesures d'incitation à l'innovation, tandis que la rencontre sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) et la PVP, qui s'est tenue en octobre 2026, a permis de rassembler différents points de vue sur les semences contrefaites, les marques, **l'UPOV, l'ARIPO, l'OAPI, l'WIPO** et les droits des agriculteurs. L'objectif n'est pas simplement de débattre des cadres juridiques, mais de veiller à ce qu'ils favorisent l'innovation, l'investissement et l'accès aux variétés améliorées.

Cette recherche d'équilibre revêt une importance particulière pour l'Afrique. Les droits des agriculteurs et ceux des obtenteurs ne doivent pas être considérés comme des objectifs contradictoires. Les agriculteurs ont besoin d'avoir accès à des semences variées et de haute qualité ; les obtenteurs ont besoin d'incitations pour investir dans de nouvelles variétés ; les gouvernements ont besoin de systèmes réglementaires fiables ; et les entreprises ont besoin de conditions prévisibles pour la multiplication et la commercialisation.

La collaboration de l'AfSTA avec l'ISF, les programmes de **l'OCDE** consacrés aux semences et des institutions telles que **l'UPOV**, **l'ARIPO** et **l'OAPI** contribue à intégrer l'expérience du secteur privé africain dans ces débats plus larges, tout en favorisant un cadre politique en matière de semences dans lequel la conservation des ressources génétiques, l'innovation et l'accès des agriculteurs se renforcent mutuellement.

Cette même approche axée sur les résultats transparaît clairement dans le domaine phytosanitaire. Le webinaire organisé par l'AfSTA en octobre 2026 a permis de rassembler les expériences du secteur privé et des ONPV du Kenya, de la Zambie et du Nigeria concernant les processus d'importation et d'exportation, les capacités des laboratoires, la numérisation, les inspections fondées sur les risques et l'harmonisation. Le suivi vise à transformer les données fournies par les entreprises en recommandations techniquement crédibles et à renforcer la coopération entre l'AfSTA, les NSTA, les ONPV et les partenaires internationaux. L'objectif stratégique est d'assurer une protection phytosanitaire solide et fondée sur la science, qui favorise une circulation efficace des semences.

La biotechnologie et les PBI constituent un autre domaine d'avant-garde essentiel. L'AfSTA renforce les connaissances de ses membres en matière d'édition génétique, de réglementation de la biotechnologie et de biosécurité, tout en mettant l'accent sur le parcours menant de la recherche à la mise sur le marché des semences. L'apprentissage entre pairs au sein des comités nationaux de biotechnologie a permis aux expériences **du Nigeria et du Malawi d'inspirer les ASNT du Ghana, du Kenya, du Rwanda et du Burkina Faso**. Ces échanges soulignent un enseignement important : l'innovation ne dépend pas seulement de la science, mais aussi de plateformes nationales efficaces reliant les entreprises, les chercheurs, les régulateurs et les décideurs politiques.

Les partenariats sont de plus en plus souvent gérés selon une approche axée sur la mise en œuvre.

Le travail de l'AfSTA avec le **COMESA/ACTESA** vise à transformer l'harmonisation régionale, le COMSIS ainsi que l'étiquetage et la certification régionaux des semences en voies commercialement exploitables pour le commerce transfrontalier.

Avec le **Seed Systems Group (SSG)**, un cadre proposé d'une durée de 24 mois organise la collaboration autour de l'harmonisation des politiques, de la transformation numérique, de la mise à l'échelle des technologies, du renforcement des capacités, de l'accès inclusif au marché et de la mobilisation des ressources, avec des responsabilités, des étapes clés et des indicateurs. La collaboration avec le CIMMYT et les plateformes de recherche associées permet de relier des technologies prometteuses à l'octroi de licences, à la multiplication, aux tests de marché et à la demande des agriculteurs.

Par l'intermédiaire de **l'AGRA/CESSA,** l'AfSTA renforce également les capacités institutionnelles de cinq associations nationales de sciences et technologies (Éthiopie, Malawi, Mali, Mozambique et Burkina Faso) afin que ces associations puissent jouer plus efficacement leur rôle de plateformes de collecte de données, de plaidoyer et de mise en œuvre.

La prochaine étape de l'AfSTA consistera donc à assurer un suivi rigoureux, c'est-à-dire moins d'activités isolées, des priorités nationales plus claires, des responsabilités clairement définies, des matrices d'action, des filières de financement et des résultats mesurables..

APERÇU : Protocole d'accord et partenariats de l'AfSTA



La collaboration avec l'Organisation kenyane de recherche agricole et d'élevage (KALRO) vise à organiser conjointement l'événement post-congrès de l'AfSTA et une visite sur le terrain en mars 2027, offrant ainsi aux délégués l'occasion de découvrir les installations de recherche de la KALRO, d'échanger avec des scientifiques et des chercheurs, et de mieux comprendre les travaux de recherche agricole en cours.



La collaboration avec l'ICIPE vise à combler le fossé entre la recherche agricole et la commercialisation des semences.



AfSTA - SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LE COMESA ET L'ACTESA EN ZAMBIE

Le travail mené par l'AfSTA en collaboration avec le COMESA et l'ACTESA vise à transformer l'harmonisation régionale, le COMSIS ainsi que l'étiquetage et la certification régionaux des semences en voies commercialement exploitables pour le commerce transfrontalier.



Réunion de partenariat AfSTA - AGRA

Par l'intermédiaire de l'AGRA/CESSA, l'AfSTA renforce également les capacités institutionnelles de cinq associations nationales de sciences et technologies (Éthiopie, Malawi, Mali, Mozambique et Burkina Faso) afin que ces associations puissent jouer plus efficacement leur rôle de plateformes de collecte de données, de plaidoyer et de mise en œuvre.



Avec Seed Systems Group (SSG), un cadre proposé d'une durée de 24 mois organise la collaboration autour de l'harmonisation des politiques, de la transformation numérique, de la mise à l'échelle des technologies, du renforcement des capacités, de l'accès inclusif aux marchés et de la mobilisation des ressources, en précisant les responsabilités, les étapes clés et les indicateurs.

Des laboratoires aux champs : le Consortium africain pour la sélection des céréales et des légumineuses mobilise le secteur africain des semences



Participants à l'atelier annuel du Consortium africain pour la sélection des céréales et des légumineuses (ACLBC) à Kaduna, au Nigeria

État de Kaduna, Nigeria

Les entreprises semencières nigérianes se sont penchées de plus près sur une nouvelle génération de variétés végétales améliorées à l'occasion de l'atelier 2026 organisé par le Consortium africain pour la sélection des céréales et des légumineuses (ACLBC).

Ce programme de deux jours, organisé par Technologies for African Agricultural Transformation (TAAT) et l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA), visait à combler le fossé entre la recherche agricole et la commercialisation des semences en présentant directement aux entreprises semencières, aptes à multiplier ces variétés et à les distribuer aux agriculteurs, des variétés validées par TAAT.

Au cœur du programme figurait une parcelle de démonstration d'un hectare à Zaria, dans l'État de Kaduna, mise en place en collaboration avec Premier Seeds, le partenaire phare de l'ACLBC au Nigeria, ainsi qu'avec l'Association des entrepreneurs semenciers du Nigeria (SEEDAN), Le Conseil national des semences agricoles (NASC) et les accords TAAT participants.

La parcelle de démonstration présentait des variétés prometteuses de maïs, de riz, de sorgho, de millet, de soja, d'arachide et de niébé, permettant ainsi aux entreprises semencières d'évaluer leurs performances en conditions réelles avant de décider quelles variétés ajouter à leurs gammes commerciales.

Rappelons que le Nigeria compte environ 600 entreprises semencières, soit la plus forte concentration d'entreprises de ce secteur en Afrique, ce qui fait de ce pays un marché stratégique pour la commercialisation de variétés végétales améliorées. L'ACLBC vise plus de 200 entreprises semencières à travers l'Afrique pour l'adoption et la généralisation des technologies semencières validées par le TAAT.

La première journée de l'atelier nigérian a été consacrée à une journée « Green Field Day » sur le thème "Récolter des preuves – Présentation des performances des cultures arrivées à maturité"

Les participants ont visité la parcelle de démonstration d'un hectare afin d'évaluer les cultures arrivées à maturité, en accordant une attention particulière au potentiel de rendement, à la qualité des grains, aux caractéristiques post-récolte et de transformation, ainsi qu'aux performances comparatives entre les variétés. Certaines parcelles ont été récoltées sur place, ce qui a permis aux entreprises participantes d'observer directement le rendement et la qualité des semences.

Des experts techniques et les responsables du programme TAAT Compact ont fourni des informations sur les pratiques agronomiques et les données de performance.

La deuxième journée de l'événement a été consacrée à la transformation des résultats observés sur le terrain en partenariats et en opportunités commerciales, sous le thème « Déploiement à grande échelle des technologies semencières TAAT – Des partenariats pour un impact concret ».

Le programme comprenait des exposés liminaires, des sessions techniques, une table ronde et une session interactive avec des sélectionneurs et des développeurs de technologies.

Pour les entreprises semencières, le programme a offert l'occasion d'identifier des variétés présentant un potentiel commercial et d'explorer les possibilités de multiplication, d'octroi de licences et de distribution. Pour les sélectionneurs, il a permis d'obtenir un retour d'information direct du marché et de partenaires commerciaux potentiels. Pour les agriculteurs, les avantages à long terme dépendront de l'adoption de ces variétés par les entreprises participantes, de leur multiplication à grande échelle et de la mise à disposition de semences de qualité par les circuits commerciaux.

Via Independent (News Outlet)

De nouvelles lignées de sélection et de nouveaux hybrides font leur apparition au Bénin grâce au Consortium africain pour la sélection des légumes

Cotonou, Benin

Le Consortium africain pour la sélection végétale des légumes (AVBC) a organisé à Cotonou, au Bénin, son atelier annuel le plus important à ce jour, attirant un nombre record de participants et de pays. Les nouvelles lignées et les nouveaux hybrides présentés lors de cet événement pourraient contribuer à développer une production maraîchère résiliente au changement climatique et axée sur le marché, en Afrique et au-delà.

Organisé par le bureau régional de WorldVeg pour l'Afrique de l'Ouest, cet événement a réuni 40 participants issus de 19 entreprises semencières, représentant 18 pays, dont la République démocratique du Congo, la France, l'Italie, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, l'Égypte s'y joignant pour la première fois. Il s'agit de la participation géographique la plus large depuis la création du consortium en 2018, ce qui témoigne de son rayonnement croissant en Afrique et au-delà.

Les participants ont évalué des démonstrations sur le terrain portant sur 41 lignées de sélection de légumes réparties sur huit cultures : tomate, piment et piment habanero, gombo, potiron, amarante, haricot mungo et aubergine africaine (voir ci-dessous pour plus de détails).

Ces cultures sont essentielles à l'alimentation et aux moyens de subsistance dans toute l'Afrique, et présentent un potentiel important de développement à grande échelle et d'expansion commerciale. Or, les agriculteurs n'ont souvent pas accès à des semences de qualité issues de variétés résilientes, capables de produire de bons rendements avec des fruits de qualité, de résister à des conditions de culture difficiles et de répondre aux besoins des marchés locaux.

L'AVBC vise à combler cette lacune en mettant à la disposition des entreprises semencières africaines, et, à terme, des agriculteurs, des variétés et des hybrides plus performants et adaptés aux conditions locales. Elle offre à ses membres un accès exclusif et anticipé aux lignées de sélection et aux hybrides améliorés par WorldVeg, qu'ils peuvent utiliser pour renforcer leurs propres programmes de sélection et développer de nouvelles variétés et de nouveaux hybrides en vue de leur commercialisation.



Participants à l'atelier annuel de l'AVBC au Bénin

L'AVBC est une initiative conjointe de WorldVeg et de l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA), qui vise à renforcer les capacités de l'Afrique à développer, produire et commercialiser des variétés potagères améliorées adaptées aux conditions de culture et aux marchés africains.

Les ateliers annuels de l'AVBC permettent aux membres de découvrir les variétés cultivées sur le terrain et leur offrent l'occasion d'échanger avec les sélectionneurs de WorldVeg et d'autres entreprises semencières, de partager des idées et des stratégies, et de mettre en place des activités communes. Au-delà de ces ateliers, le réseau de recherche de WorldVeg constitue un atout supplémentaire pour les membres de l'AVBC.

Grâce à la présence de scientifiques et de sites de recherche dans plusieurs pays africains, le matériel de sélection et les hybrides peuvent être testés et évalués dans différentes conditions agroécologiques. Les équipes anglophones et francophones du Centre contribuent également à rapprocher les entreprises au-delà des barrières linguistiques qui, sans cela, pourraient limiter la collaboration entre les entreprises semencières de différentes régions du continent.

Outre les lignées de sélection, l'événement organisé au Bénin a accueilli pour la première fois des parcelles de démonstration de l'AVBC consacrées aux plantes hybrides : 30 hybrides expérimentaux, dont 16 variétés de tomates et 14 de poivrons (11 piments forts et trois habaneros), mis au point par WorldVeg.

" Cette année, nous constatons que les entreprises africaines de semences disposent d'un éventail d'options bien plus large, allant des lignées de sélection prometteuses aux hybrides", a déclaré le Dr Yacouba Diallo, secrétaire général de l'AfSTA.

Alors que les lignées de sélection peuvent être commercialisées sous forme de variétés à pollinisation libre (OPV), dont les agriculteurs peuvent conserver les semences et les replanter, les hybrides sont obtenus par croisement de deux lignées parentales soigneusement sélectionnées. La première génération d'hybrides peut combiner les caractéristiques utiles des deux parents et présenter des performances particulièrement élevées – un effet connu sous le nom de vigueur hybride, ou hétérosis.

Cela peut se traduire par des rendements plus élevés, des cultures plus homogènes et une meilleure résilience. Cependant, ces avantages ne sont pas garantis si les agriculteurs conservent les semences issues de la culture hybride et les replantent ; ils doivent donc acheter de nouvelles semences hybrides pour bénéficier des mêmes avantages. Cela crée une opportunité commerciale plus importante pour les entreprises semencières, faisant des hybrides un élargissement majeur du portefeuille de l'AVBC.

Avec une participation record, l'introduction de variétés hybrides et des projets de sélection de plus en plus ciblés, l'atelier du Bénin a mis en évidence l'évolution et la dynamique croissante de l'AVBC, parallèlement à l'essor du secteur africain des semences potagères.

Barcelone, Espagne : l'AfSTA participe aux débats mondiaux sur le secteur des semences lors des réunions annuelles de l'ISF

En octobre, l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) a participé aux réunions annuelles de la Fédération internationale des semences (ISF) à Barcelone, en Espagne. Son responsable technique, Kennedy Mangwana, s'est joint à des représentants de l'ensemble du secteur mondial des semences pour débattre des enjeux clés qui façonneront l'avenir de cette industrie.

La participation de l'AfSTA témoigne de son engagement constant à représenter les intérêts de l'industrie africaine des semences dans les discussions techniques et politiques internationales, tout en renforçant sa collaboration avec les acteurs mondiaux du secteur.

Au cours des Assemblées annuelles, l'AfSTA a participé activement aux travaux de plusieurs comités clés de l'ISF, notamment ceux consacrés à l'innovation en matière de sélection végétale (PBI), à la protection phytosanitaire et à la propriété intellectuelle.

Ces réunions de commission constituent pour l'AfSTA une occasion importante d'apporter le point de vue africain, de partager les expériences du secteur et de participer à des discussions sur des questions qui touchent directement les entreprises semencières et la circulation transfrontalière des semences.

Les principaux thèmes abordés comprennent l'innovation en matière de sélection végétale, l'élaboration de politiques fondées sur des données scientifiques, la circulation internationale des semences, l'accès aux ressources génétiques et les pratiques commerciales responsables. Ces questions sont essentielles pour créer un environnement propice au commerce des semences, soutenir l'innovation et renforcer la compétitivité de l'industrie mondiale des semences.

Pour l'Afrique, la participation à ces discussions revêt une importance particulière compte tenu de la nécessité d'un meilleur alignement entre les cadres internationaux et les priorités du secteur des semences du continent.

Par ailleurs, les Assemblées annuelles de cette année marquent une étape importante, puisqu'il s'agit des premières à se tenir après la mise en œuvre des objectifs stratégiques clés (KSOs) de l'ISF pour la période 2026-2030.



Participants aux réunions annuelles de l'ISF

Cette nouvelle période stratégique définit les orientations des priorités et des activités de la Fédération pour les cinq prochaines années, en soulignant l'importance de la collaboration, de l'innovation et d'un engagement constructif tout au long de la chaîne de valeur mondiale des semences.

La participation de l'AfSTA aux différentes réunions des comités lui permet de renforcer ses relations avec l'ISF et d'autres acteurs internationaux du secteur des semences, tout en veillant à ce que l'Afrique continue de prendre part aux discussions qui déterminent l'avenir du secteur.

Grâce à son engagement au sein de l'ISF, l'AfSTA continue de défendre les intérêts de ses membres, de promouvoir la collaboration internationale et de contribuer à l'élaboration de politiques et de cadres favorisant l'innovation et le commerce dans le domaine des semences.

La participation de l'Association aux réunions annuelles de Barcelone renforce son engagement à mettre en relation le secteur africain des semences avec la communauté mondiale des semences et à promouvoir un secteur des semences compétitif, innovant et durable sur l'ensemble du continent.



Assemblées générales annuelles de l'ISF



L-R: Kennedy Mangwana (AfSTA Technical Lead), Lorena Basso (ISF President) and Arthur Santosh Attavar (Past President, ISF)

L'AfSTA renforce l'implication du secteur privé dans l'ASBP et le Sommet africain sur les semences 2026 de l'UA

L'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) renforce la représentation du secteur privé dans les processus continentaux d'élaboration des politiques et de développement en matière de semences, grâce à son rôle de chef de file au sein du groupe de travail technique sur l'engagement du secteur privé (TWG) dans le cadre du Programme africain pour les semences et la biotechnologie (ASBP), ainsi qu'à sa participation aux préparatifs du Sommet africain sur les semences 2026 organisé par l'Union africaine (UA).

En juillet 2026, l'AfSTA a participé à la réunion inaugurale de la plateforme remaniée du groupe de travail technique de l'ASBP, organisée en ligne par la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'AUDA-NEPAD, avec le soutien technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La réunion a rassemblé 42 participants représentant des institutions de l'UA, des communautés économiques régionales (CER), des instituts de recherche, des partenaires au développement, des organisations d'agriculteurs, des organismes du secteur privé et des agences des États membres. Elle a marqué la relance du partenariat ASBP à la suite du transfert de son secrétariat à l'AUDA-NEPAD.

Les discussions ont porté sur la redynamisation des structures de coordination du programme, la révision de son plan d'action décennal et l'alignement des activités prioritaires sur les objectifs de transformation agricole du continent, notamment le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et la Déclaration de Kampala.

En tant que responsable du groupe de travail technique (TWG) sur l'engagement du secteur privé, l'AfSTA a souligné la contribution essentielle des entreprises privées à l'approvisionnement en semences en Afrique, en précisant que le secteur privé fournit actuellement entre 80 et 90 % des semences certifiées dans de nombreux pays africains.

Toutefois, le secteur continue de faire face à des défis, notamment des incohérences politiques, des lacunes en matière d'infrastructures, un accès limité au financement et une instabilité géopolitique.

Pour remédier à ces contraintes, il faut mettre en place des cadres réglementaires plus favorables, améliorer les mécanismes de financement, accroître les investissements dans l'innovation et renforcer l'efficacité des partenariats public-privé.

Dans son intervention, l'AfSTA a souligné l'importance de faire du secteur privé un partenaire actif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes continentaux en matière de semences.

Le Sommet africain des semences 2026

La réunion du groupe de travail technique de l'ASBP a également fait le point sur les préparatifs du Sommet africain des semences 2026, qui s'est tenu du 5 au 7 octobre 2026 à Eswatini.

Ce sommet a permis d'obtenir un engagement politique de haut niveau, de mobiliser des investissements, de promouvoir des systèmes semenciers résilients et de renforcer les cadres politiques et réglementaires favorables à travers l'Afrique.

Parmi les principaux résultats attendus figuraient un plan d'action décennal révisé de l'ASBP, une déclaration du Sommet, une feuille de route de mise en œuvre, un rapport sur l'indice de performance du secteur des semences et un cadre pour les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs.

La participation de l'AfSTA au processus de coordination technique offre l'occasion de veiller à ce que les priorités du secteur privé et les perspectives de l'industrie soient prises en compte dans ces résultats attendus au niveau continental.

Les participants à la réunion ont par ailleurs convenu de renforcer la coordination entre les groupes de travail techniques par le biais de réunions bihebdomadaires dans la perspective du Sommet, dans le but de garantir la livraison en temps voulu des résultats convenus.

Grâce à son rôle de chef de file au sein du groupe de travail technique sur l'engagement du secteur privé et à sa participation continue aux processus de l'ASBP, l'AfSTA reste déterminée à promouvoir un rôle plus important du secteur privé dans la mise en place de systèmes semenciers compétitifs, résilients et durables à travers l'Afrique.

Le renforcement de la participation du secteur privé est essentiel pour traduire les engagements continentaux en actions concrètes qui soutiennent l'investissement, l'innovation, la disponibilité des semences et un meilleur accès à des semences de qualité pour les agriculteurs africains.



Droits des agriculteurs, propriété intellectuelle (PI) et ressources génétiques : principaux enseignements tirés des réunions annuelles de l'ISF

Par Kennedy Mangwana, responsable technique de l'AfSTA



Trouver un équilibre entre les droits des agriculteurs et l'innovation en matière de sélection végétale

L'une des questions clés qui ressort des réunions annuelles de l'ISF est l'importance croissante des droits des agriculteurs dans le cadre du débat international plus large sur les ressources phytogénétiques, la propriété intellectuelle, l'innovation en matière de sélection végétale et l'accès aux semences.

Les discussions au sein de l'ISF ont mis en évidence la nécessité pour l'industrie des semences de rester activement engagée dans les processus internationaux en cours concernant les droits des agriculteurs dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA). Une attention particulière est accordée aux évolutions relatives aux droits des agriculteurs, au fonctionnement du Système multilatéral (MLS) et aux discussions plus larges menées dans le cadre du processus du Traité.

L'AfSTA va travailler en étroite collaboration avec l'ISF

L'une des principales conclusions de ces réunions est que ces discussions internationales ont des implications importantes pour le secteur africain des semences. Cependant, les points de vue du secteur privé africain ne sont pas toujours suffisamment représentés dans ces débats mondiaux. Cela offre à l'AfSTA une occasion importante de collaborer plus étroitement avec l'ISF et d'autres partenaires concernés afin de garantir que les réalités des entreprises semencières africaines, des obtenteurs, des associations nationales du commerce des semences et des agriculteurs soient correctement prises en compte.

Pour l'AfSTA, cette question revêt une importance particulière, car les droits des agriculteurs ne peuvent être considérés indépendamment des droits des obtenteurs, de l'accès aux ressources phytogénétiques, du partage des avantages, de la poursuite des investissements dans la sélection végétale et de la commercialisation de variétés améliorées.

Ces discussions ont donc réaffirmé la nécessité d'une approche équilibrée. Les agriculteurs apportent une contribution importante à la conservation, au développement et à l'utilisation durable des ressources phytogénétiques. Parallèlement, les obtenteurs et les entreprises semencières ont besoin de cadres prévisibles en matière de propriété intellectuelle et d'incitations appropriées pour continuer à investir dans le développement de variétés améliorées, résilientes au changement climatique et adaptées aux besoins du marché.

Les discussions menées dans le cadre de l'ISF présentent également un intérêt direct pour les travaux du sous-comité « DPI/PVP » de l'AfSTA.

Ce comité offre de plus en plus une tribune permettant à l'AfSTA d'examiner les droits des agriculteurs parallèlement à la protection des variétés végétales, aux droits des obtenteurs, aux semences contrefaites et aux marques, ainsi qu'aux évolutions au sein de l'UPOV, de l'ARIPO et de l'OAPI.

Implications stratégiques pour l'AfSTA

À l'avenir, l'AfSTA devrait notamment s'attacher à :

- Renforcer la participation de l'industrie africaine des semences aux débats internationaux sur les droits des agriculteurs et le Traité international sur la protection des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA) ;
- Suivre de près les évolutions concernant le système multilatéral, l'accès et le partage des avantages, ainsi que leurs implications pour les programmes de sélection et les entreprises semencières africaines ;
- S'appuyer sur le sous-comité « DPI/PVP » pour rassembler les points de vue des membres de l'AfSTA et des associations nationales de sciences (NSTA) avant les grands débats internationaux sur les politiques ;
- Renforcer les capacités des associations nationales d'agriculteurs (NSTA) et des entreprises semencières afin qu'elles puissent comprendre les implications concrètes des politiques relatives aux droits des agriculteurs, à la protection des obtentions végétales (PVP) et aux ressources génétiques ; et
- Collaborer avec l'ISF et d'autres partenaires concernés afin de promouvoir des approches politiques dont les objectifs se renforcent mutuellement plutôt que de se faire concurrence.

Le Sommet Inde-Afrique sur les semences 2026 ouvre de nouvelles perspectives de collaboration dans le secteur des semences



Les temps forts du sommet

Hyderabad, India: Le premier Sommet Inde-Afrique sur les semences 2026 rassemble à Hyderabad, en Inde, des décideurs politiques, des dirigeants du secteur, des chercheurs, des experts en semences et d'autres acteurs clés d'Inde et d'Afrique, afin d'explorer les possibilités d'une collaboration et de partenariats renforcés dans le secteur des semences.

Organisé par la Chambre indienne de l'alimentation et de l'agriculture (ICFA), en partenariat avec l'Association africaine du commerce des semences (AfSTA), ce sommet offre une plateforme permettant de renforcer les liens entre les deux régions et de faire progresser la coopération tout au long de la chaîne de valeur des semences.

Cette rencontre vise à promouvoir le dialogue, l'échange de connaissances et les partenariats susceptibles de soutenir la croissance de l'industrie des semences, de faciliter les échanges commerciaux et de renforcer la résilience agricole dans les deux régions.

Lancement du rapport "Seeds Without Borders"

L'un des moments forts de cette session inaugurale a été le lancement du rapport « Seeds Without Borders », qui examine les possibilités de renforcer la collaboration entre l'Inde et l'Afrique dans le secteur des semences.

Ce rapport explore des domaines d'intérêt commun, notamment le commerce des semences, la résilience climatique, la diversité génétique, la technologie et la recherche. Il propose également une feuille de route commune destinée à orienter la coopération future et à renforcer l'engagement entre les parties prenantes des deux régions.

Faire progresser le commerce des semences et les partenariats entre l'Inde et l'Afrique

La table ronde Inde-Afrique sur le commerce des semences a constitué une plateforme importante permettant aux parties prenantes d'échanger leurs points de vue, de renforcer leurs réseaux et d'identifier des domaines concrets de collaboration.

Les discussions ont porté sur le commerce des semences et l'accès aux marchés, le transfert de technologies, la recherche et l'innovation, les partenariats public-privé, la facilitation des échanges et le partage des connaissances.

Les délégués ont souligné l'importance de renforcer les liens institutionnels et commerciaux entre l'Inde et l'Afrique afin de faciliter l'échange d'expertise, de technologies et d'innovations susceptibles de soutenir le développement d'industries semencières compétitives.

Au-delà des opportunités commerciales, les discussions ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre les instituts de recherche, les acteurs du secteur privé et les autres parties prenantes afin d'accélérer l'innovation et de garantir que les systèmes semenciers répondent efficacement aux besoins en constante évolution des agriculteurs et des marchés.

Renforcer la coopération pour des systèmes semenciers résilients

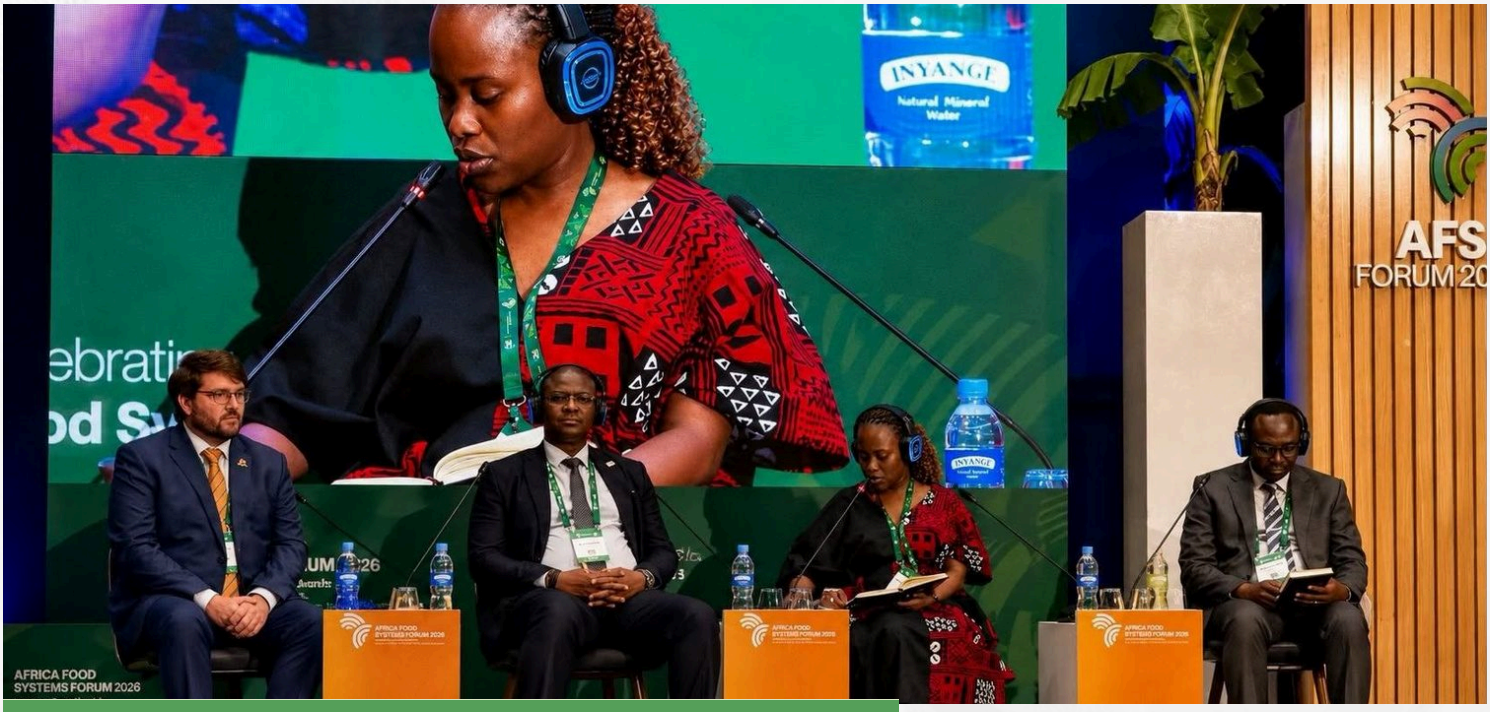
Pour l'Afrique, un engagement accru auprès du secteur semencier indien offre des opportunités d'accéder à une expertise technique, de promouvoir les investissements, de renforcer la collaboration en matière de recherche et de développer les relations commerciales.

Grâce à son partenariat dans l'organisation de ce sommet, l'AfSTA continue de mener à bien sa mission consistant à promouvoir le commerce des semences, à favoriser les partenariats stratégiques et à renforcer la compétitivité de l'industrie semencière africaine.

Le Sommet Inde-Afrique sur les semences 2026 marque une étape importante vers l'établissement de liens plus solides entre les deux régions, où une collaboration durable, l'échange de connaissances et les investissements ouvrent la voie à des systèmes semenciers plus innovants, plus résilients et plus durables.

Par le service de communication de l'AfSTA

L'AfSTA met en avant le rôle du secteur privé dans le développement du secteur des semences en Afrique lors du Sommet africain de l'alimentation



Renforcer la participation du secteur privé au développement des semences potagères

L'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) a participé au Sommet africain de l'alimentation, organisé par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) au Rwanda, et a contribué aux discussions sur le renforcement des systèmes alimentaires africains grâce à l'innovation agricole, aux partenariats stratégiques et à l'engagement du secteur privé.

L'un des moments forts de la participation de l'AfSTA a été l'événement parallèle organisé par le Centre mondial des légumes (WorldVeg) pour l'Afrique orientale et australe, intitulé **"AfricaVeg : semences africaines, solutions africaines".**

Cette session a réuni des experts et des acteurs du secteur afin d'étudier comment les systèmes semenciers africains peuvent mieux répondre aux besoins des agriculteurs et aux conditions agricoles en constante évolution, grâce au développement et à la mise à disposition de variétés potagères adaptées aux conditions locales et résilientes au changement climatique.

La discussion a mis en évidence l'importance de la collaboration entre les instituts de recherche, les entreprises semencières, les entrepreneurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur pour accélérer le développement et la commercialisation de variétés potagères améliorées.

Le secteur privé joue un rôle important dans la transformation des avancées en matière de recherche et de sélection en produits semenciers accessibles qui répondent à la demande du marché et aux besoins de production des agriculteurs, ce qui souligne l'importance de développer et de mettre à disposition des variétés de légumes adaptées aux conditions locales et résilientes au changement climatique, capables de résister à l'évolution des conditions climatiques tout en répondant aux besoins des agriculteurs et des consommateurs.

Grâce à des variétés améliorées, le secteur maraîcher africain dispose d'un potentiel considérable pour accroître la productivité agricole, renforcer la résilience, améliorer la nutrition et créer de nouvelles opportunités économiques pour les agriculteurs et les entreprises semencières.

Des instituts de recherche tels que WorldVeg contribuent à cet objectif grâce à des programmes de recherche et de sélection menés à travers l'Afrique, en développant des variétés maraîchères améliorées capables de relever les défis de production et de renforcer la compétitivité du secteur maraîcher.

La participation de l'AfSTA à cet événement parallèle a également mis en avant son partenariat en cours avec WorldVeg dans le cadre du Consortium africain pour la sélection maraîchère (AVBC).

Ce consortium rassemble des instituts de recherche et des acteurs du secteur privé afin de renforcer la sélection végétale et de soutenir le développement et la mise à disposition de variétés améliorées adaptées aux marchés et aux environnements de production africains.

En associant la recherche et l'innovation à l'expertise et à la présence commerciale des entreprises semencières, l'AVBC vise à accélérer la mise à disposition de semences potagères améliorées et à renforcer le rôle du secteur privé dans la chaîne de valeur maraîchère africaine.

Sur la photo :
Les intervenants lors de la réunion parallèle organisée par le Centre mondial des légumes (WorldVeg) pour l'Afrique orientale et australe

Pleins feux sur un membre de l'AfSTA

La ZASTA met en avant les principaux enjeux touchant les secteurs des semences et de l'agriculture en Zambie

L'Association zambienne du commerce des semences (ZASTA) a réaffirmé son engagement à soutenir la croissance du secteur agricole zambien, en mettant en avant, lors d'une récente conférence de presse, les principaux enjeux qui touchent ses membres, les agriculteurs et l'ensemble du secteur des semences.

Le président de la ZASTA, M. Patrick Nyumbu, a présenté quatre axes prioritaires :

Soutenir le programme "Grow Zambia" du gouvernement

Le président de la ZASTA a félicité le gouvernement pour le lancement du programme « Grow Zambia Agenda » et a réaffirmé la volonté de l'association de collaborer avec le gouvernement afin d'atteindre ses objectifs de production agricole.

Il a souligné que les membres de la ZASTA, en tant que principaux fournisseurs de semences certifiées, étaient prêts à fournir les semences de qualité nécessaires pour soutenir les objectifs du pays, à savoir produire 10 millions de tonnes métriques (MTS) de maïs, 3 millions de tonnes métriques de soja et 1 million de tonnes métriques de blé d'ici 2031.

Lutte contre la vente de semences contrefaites et falsifiées

L'association a fait part de ses inquiétudes concernant la poursuite de la vente et de l'utilisation de semences contrefaites, mettant en garde contre leurs répercussions considérables pour les agriculteurs, le secteur des semences et la sécurité alimentaire nationale.

Elle a souligné que les semences contrefaites exposent les agriculteurs à d'importantes pertes financières, sapent la confiance dans le secteur officiel des semences et menacent la pérennité des entreprises de semences légitimes.

Préparation des agriculteurs face aux conditions liées au phénomène El Niño attendues

Compte tenu des conditions El Niño attendues et de leur impact potentiel sur la production agricole, le président de la ZASTA a exhorté les agriculteurs à faire des choix éclairés en matière de semences et à se préparer à d'éventuelles sécheresses et à un stress thermique.

Il a encouragé les agriculteurs à s'intéresser aux variétés de semences tolérantes à la sécheresse et à la chaleur disponibles sur le marché, en soulignant l'importance de sélectionner ces variétés en fonction de leurs caractéristiques agronomiques spécifiques.

Favoriser l'achat de semences grâce au système de bons électroniques du FISP

L'association a également mis en avant les préoccupations exprimées par ses membres et d'autres fournisseurs de semences concernant les habitudes d'utilisation des agriculteurs dans le cadre du système de bons électroniques du Programme de soutien aux intrants agricoles (FISP).

Le président de la ZASTA a fait remarquer que de nombreux agriculteurs privilégiaient l'achat d'engrais au détriment des semences et d'autres intrants agricoles essentiels, ce qui contribuait à la faible demande de semences disponibles sur le marché.

Il a souligné que les semences constituent le fondement de la production agricole, précisant que les engrais ne peuvent à eux seuls soutenir la production agricole si des semences n'ont pas été plantées au préalable.

M. Nyumbu a encouragé les agriculteurs participant au programme de bons électroniques à privilégier l'achat de semences de qualité parallèlement à d'autres intrants afin de tirer le meilleur parti du programme de subventions agricoles du gouvernement.



Le président de la ZASTA, M. Patrick Nyumbu,





Grâce à ces initiatives, la ZASTA continue de militer en faveur d'un environnement propice au développement du secteur des semences, tout en encourageant l'accès à des semences de qualité, la prise de décisions agricoles responsables et une collaboration renforcée entre les secteurs public et privé.

L'AfSTA favorise l'apprentissage entre pairs afin de renforcer l'association zimbabwéenne du commerce des semences



Renforcer les associations nationales du secteur du commerce des semences

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles des associations nationales du commerce des semences (NSTA) par le biais de l'apprentissage entre pairs et de l'échange de connaissances, l'AfSTA a organisé un webinaire consacré au renforcement des capacités et à l'apprentissage entre pairs à l'intention de l'Association zimbabwéenne des semences (ZSA), offrant ainsi une plateforme de partage d'expériences et d'idées concrètes pour la mise en place d'une association du commerce des semences efficace, inclusive et durable.

Ce webinaire s'est appuyé sur l'expérience de l'Organisation nationale sud-africaine des semences (SANSOR) et de l'Association zambienne du commerce des semences (ZASTA). Forts de cette expérience, les représentants de la SANSOR et de la ZASTA ont partagé leurs points de vue sur le développement institutionnel, l'implication des membres, le plaidoyer, les relations avec les parties prenantes et la mobilisation des ressources, offrant ainsi des enseignements précieux dont la ZSA pourrait tirer parti pour renforcer ses capacités organisationnelles.

L'un des principaux objectifs de cette initiative était de comprendre comment les associations professionnelles performantes organisent leur fonctionnement, apportent de la valeur à leurs membres et mobilisent des ressources pour soutenir leurs activités. Les discussions ont également porté sur les approches en matière de gouvernance et de gestion associatives, les mécanismes de financement durables, ainsi que les stratégies visant à établir des relations solides avec les membres et les acteurs du secteur. Ces expériences ont mis en évidence l'importance d'une structure institutionnelle claire, d'un mandat bien défini et d'une proposition de valeur forte pour assurer la pérennité d'une association professionnelle efficace.

Cette initiative a également mis en évidence l'importance de renforcer les actions de sensibilisation et de lobbying afin de permettre aux associations nationales du secteur des semences d'influencer efficacement les politiques agricoles et semencières ainsi que les cadres réglementaires, et de collaborer efficacement avec les autorités de régulation.

Il est nécessaire que les associations membres de l'AfSTA offrent à leurs adhérents des occasions concrètes de contribuer à la prise de décision, de participer aux activités et de définir l'orientation stratégique de l'organisation. Il est essentiel de renforcer ce sentiment d'appartenance pour consolider l'action collective et garantir que l'association reste à l'écoute des besoins de ses adhérents.

Un réseau solide d'associations nationales compétentes du secteur des semences est essentiel pour bâtir une industrie africaine des semences plus coordonnée, plus compétitive et plus durable. Des associations efficaces permettent aux entreprises du secteur des semences de s'exprimer d'une seule voix, facilitent un engagement constructif entre les secteurs public et privé et contribuent à l'élaboration d'environnements politiques et réglementaires favorables.

Grâce à des initiatives telles que cette collaboration avec la ZSA, l'AfSTA continue de promouvoir une culture d'apprentissage entre pairs et de collaboration, œuvrant ainsi à la réalisation de son objectif plus large : renforcer les associations nationales et stimuler la croissance du secteur des semences à travers l'Afrique.

L'AfSTA vise à favoriser le partage d'expériences concrètes, d'approches efficaces et d'enseignements pouvant être adaptés à différents contextes nationaux.

La NaSTAG réclame la mise en place d'un quota d'achat pour les semences produites localement

ACCRA, GHANA

Les membres de l'Association nationale du commerce des semences du Ghana (NaSTAG) et du Conseil national des semences (NASC) ont réclamé un quota d'achat considérable pour les semences de qualité produites localement, afin de renforcer la production alimentaire dans le pays.

Cet appel intervient alors que le programme de relance du gouvernement, dans le cadre de son initiative « Feed Ghana », continue d'acheter et de fournir aux agriculteurs des semences étrangères de qualité, laissant les semences produites localement pourrir dans plusieurs entrepôts de céréales à travers le pays.

Le président du conseil d'administration du NASC, Alhaji Abubakari Mumuni, a lancé cet appel, qui a été soutenu par la NaSTAG lors de l'ouverture du 7e Forum ghanéen du secteur des semences, baptisé "SEEDLINK 2026", à Accra.

Cet événement national phare du secteur des semences, organisé par la NaSTAG en collaboration avec le NSC le 29 octobre 2026, coïncidait également avec le 10e anniversaire de la NaSTAG.

L'accent est mis ici sur la qualité des semences produites localement. Il est également de notoriété publique que les acteurs du secteur importent en permanence des semences pour la production agricole dans ce pays. Parfois, l'origine de ces semences n'est même pas connue et ne peut être retracée, selon Alhaji Mumuni.

"Afin de garantir que seules des semences de qualité soient proposées à la vente aux agriculteurs dans le pays, le Conseil est en pourparlers avec les services de sécurité nationale pour traiter cette question comme une menace pour la sécurité au Ghana ; par conséquent, toute personne qui enfreindrait ces règles serait poursuivie conformément à la législation ghanéenne."

La contribution du Plan national pour les semences à la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer le système semencier du pays est évidente. Parmi celles-ci figure la mise en place d'un système de traçabilité des semences destiné à lutter contre le problème de la contrefaçon et à renforcer la transparence tout au long de la chaîne de valeur des semences.



Les participants au 7e Seed Business Forum qui s'est tenu à Accra

De telles initiatives sont essentielles pour protéger les agriculteurs, renforcer la confiance dans le secteur officiel des semences et garantir que des semences de qualité parviennent aux communautés agricoles.

Le président de la NaSTAG, Seidu Abdulai Mubarak, abordant la question de l'accessibilité financière des semences, a souligné les efforts déployés par les entreprises semencières et les producteurs pour répondre aux contraintes financières des agriculteurs pendant la saison agricole.
\
Dans le cadre de ces efforts, les acteurs du secteur des semences ont mis en place une réduction de 25 % des prix des semences afin d'améliorer leur accessibilité financière et de faciliter l'accès des agriculteurs à des semences de qualité. Cela a démontré la volonté du secteur de répondre aux besoins des agriculteurs, tout en reconnaissant que l'accessibilité financière reste un facteur important pour développer l'utilisation de semences de qualité.

À l'avenir, pour le secteur des semences ghanéen, une collaboration durable, un plaidoyer efficace et une action coordonnée resteront essentiels pour bâtir un secteur des semences résilient et garantir aux agriculteurs l'accès à des semences de qualité et abordables.



Alors que SEEDLINK célèbre son dixième anniversaire, la réunion de 2026 offre l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis tout en définissant les priorités pour l'avenir du secteur des semences au Ghana.

Crédit photo: NASTAG
Via Africa Eye Report

Congrès STAK 2026 : Faire progresser le secteur des semences au Kenya grâce à l'innovation, à la protection des agriculteurs et à la sécurité alimentaire

L'Association kenyane du commerce des semences (STAK) a organisé son congrès 2026 les 4 et 5 novembre à Nairobi, réunissant des décideurs politiques, des régulateurs, des chercheurs, des entreprises semencières, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes afin de débattre de l'avenir du secteur des semences au Kenya.

Organisé sous le thème **"Assurer l'avenir du secteur des semences au Kenya grâce à l'innovation, à la protection des agriculteurs et à la sécurité alimentaire"**, ce congrès de deux jours offre une plateforme de dialogue sectoriel, d'engagement politique et de collaboration sur les enjeux clés liés à la production, au commerce et à l'innovation dans le domaine des semences, ainsi qu'à l'accès des agriculteurs à des semences de qualité.

Les réformes politiques et réglementaires occupent le devant de la scène

Le congrès s'est ouvert sur des discussions consacrées à la situation du secteur des semences au Kenya et à sa contribution à la sécurité alimentaire nationale, posant ainsi le cadre des délibérations sur les priorités politiques, les réformes réglementaires et les opportunités de croissance.

L'accent a notamment été mis sur les amendements proposés à la loi de 2025 sur les semences et les variétés végétales, ainsi que sur la révision en cours de la loi sur les semences. Les discussions ont porté sur les implications des réformes proposées pour les entreprises du secteur des semences, les agriculteurs et le secteur agricole dans son ensemble.

Les parties prenantes ont examiné comment le cadre juridique et réglementaire pouvait concilier la protection des agriculteurs, l'accès à des semences de qualité et les incitations à l'innovation. Une attention particulière a été accordée à la relation entre les systèmes formels de semences certifiées et les systèmes de semences gérés par les agriculteurs, notamment à la manière dont la réglementation peut reconnaître et soutenir différents systèmes de semences tout en garantissant l'assurance qualité.

Les discussions ont également porté sur le rôle de la propriété intellectuelle et de la protection des variétés végétales (PVV) pour encourager les investissements dans la sélection végétale, tout en garantissant que les petits exploitants agricoles continuent d'avoir accès à des variétés de semences améliorées.



Sixième étude TASAI au Kenya : fournir des données pour soutenir la croissance du secteur

L'un des temps forts du congrès a été l'étude de l'Indice africain d'accès aux semences (TASAI), axée sur la production de semences. Présentées par le Dr Michael Waithaka et le Dr Mercy Mburu, les principales conclusions de cette étude ont permis aux parties prenantes d'examiner la situation du secteur de la production de semences au Kenya.

Ces conclusions devraient alimenter les discussions sur les opportunités et les défis liés à la production de semences, aux investissements dans le secteur et au développement plus général du secteur des semences au Kenya.

Cette session a constitué une importante plateforme fondée sur des données factuelles, permettant au secteur de faire le point sur les progrès accomplis, d'identifier les lacunes et d'envisager des réponses concrètes aux enjeux mis en évidence par l'étude.



Betty Kiplagat, présidente de la STAK

Renforcer le secteur des semences au Kenya grâce à la collaboration

Le congrès STAK 2026 intervient à un moment crucial pour le secteur agricole kenyan, alors que le pays s'efforce de renforcer la sécurité alimentaire, d'accroître la productivité agricole et de développer sa résilience face au changement climatique.

Les débats soulignent l'importance d'un cadre politique et réglementaire favorable, d'investissements dans la recherche et l'innovation, d'une intégration régionale efficace et de partenariats public-privé plus solides.

Pour l'AfSTA, la participation à des plateformes telles que le congrès STAK offre l'occasion de soutenir ses associations membres nationales, de contribuer aux débats politiques et de promouvoir la collaboration en vue d'une industrie africaine des semences compétitive et durable.

En fin de compte, assurer l'avenir du secteur des semences au Kenya nécessitera une action coordonnée de la part du gouvernement, des autorités de régulation, des instituts de recherche, des entreprises semencières et des agriculteurs afin de garantir que la qualité des semences, l'innovation et les investissements se traduisent par une amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire.

Projets spéciaux de l'AVBC

Le Consortium africain pour la sélection des légumes (AVBC) propose de nouveaux projets spéciaux destinés aux entreprises semencières



- **Développement d'un hybride de piment CMS.**

Il s'agit là d'une opportunité pour les entreprises semencières de renforcer et d'accélérer leurs programmes de sélection d'hybrides grâce à l'accès à des lignées parentales, à une formation pratique et à un accompagnement technique.

Scan *to register*



- **Accélérer la sélection des tomates en Afrique**

Ce projet permet d'accéder à des hybrides de tomates F1 de pointe qui ont déjà été évalués en plein champ par le World Vegetable Center, ainsi qu'à leurs lignées parentales.

Scan *to register*

Pourquoi adhérer à l'AfSTA ?

Les avantages d'être membre de l'AfSTA

1. **Développez votre activité et renforcez sa visibilité à travers l'Afrique : l'adhésion à l'AFSTA vous ouvre les portes de nouveaux marchés et d'opportunités commerciales sur l'ensemble du continent.**
2. **Influencer les politiques qui façonnent le secteur des semences : l'AFSTA représente la voix collective du secteur africain des semences dans les discussions avec les gouvernements et les organismes régionaux.**
3. **Accédez aux connaissances, aux technologies et aux innovations : gardez une longueur d'avance dans un secteur des semences concurrentiel grâce à des mises à jour régulières sur les évolutions qui façonnent le secteur, ainsi qu'à des connaissances de pointe et une expertise technique.**
4. **Établissez des partenariats stratégiques et nouez des liens avec des membres à tous les niveaux de la chaîne de valeur des semences : l'AFSTA met en relation ses membres à tous les niveaux de la chaîne de valeur des semences afin de créer des partenariats, des coentreprises et de nouvelles opportunités de collaboration.**
5. **Bénéficiez d'un accès privilégié au plus grand événement annuel du secteur des semences en Afrique et aux consortiums africains de sélection végétale : le congrès annuel de l'AFSTA offre des opportunités inégalées pour nouer des partenariats, identifier des distributeurs, promouvoir des produits semenciers et vous implanter sur de nouveaux marchés.**

Faites de la publicité chez nous
The African Seed Magazine

AfSTA
African Seed
Trade Association

THE AFRICAN SEED

2027 Magazine Rate Card

An overview of our advertising rates (USD) for special and inside pages.

Package	Key Features	Price
Front Cover	Special Pages, A4, Colour	**$ 2700**
Back Cover (Inside)	Special Pages, A4, Colour	**$ 2100**
Back Cover (Outside)	Special Pages, A4, Colour	**$ 3200**
Inside Spread	Double Page, A4, Colour	**$ 3700**
Full Page	Special Pages, A4, Colour	**$1200**
Half Page	Inside Pages, Colour	**$ 700**

Terms and Conditions

Payment must be made in full before the advertisement is published.

Our Contact afsta@afsta.org **OR** lindah@afsta.org +254 202429017

Événements à venir :

- **COP31, 9-20th November 2026, Antalya, Türkiye**
- **AfSTA Phytosanitary Webinar, 30th November 2026**
- **Africa Seed and Biotechnology Platform meeting in Dar es Salaam, Tanzania (10–11 November 2026: 7th Steering Group Meeting, 12–13 November 2026: 3rd General Assembly)**
- **AfSTA West and Central Committee Virtual Meeting on 17th November 2026**
- **Asian Seed Congress, Türkiye, 1 - 5 December 2026**
- **ASTA's Field Crop Seed Convention: December 14–17, 2026.**
- **AfSTA Congress, 15 - 19 March 2027, Nairobi, Kenya**
- **IFAJ Congress, 6- 10 September 2027, Cape Town, South Africa**
- **COP32, 8- 19 November 2027, Addis Ababa, Ethiopia**

Appel à contributions : Magazine AfSTA (13e édition)





L'Association africaine du commerce des semences (AfSTA) invite les experts, les professionnels et les acteurs de la chaîne de valeur du secteur des semences à soumettre des articles, **en anglais ou en français,** pour la 13e édition du magazine African Seed, dont la parution est prévue **en mars 2027.**

Nous recherchons des articles bien documentés et pertinents mettant en avant les initiatives, les innovations, les politiques et les évolutions qui façonnent le secteur africain des semences.

Date limite de soumission : 31 décembre 2026

Veuillez envoyer vos articles à la responsable de la communication de l'AfSTA,
Lindah Mbaisi, à l'adresse suivante : lindah@afsta.org.

Pour toute question concernant l'E-Review :

Email: afsta@afsta.org | lindah@afsta.org

Appel: 020-24290017

Site web: www.afsta.org